

ACTION SOCIALE

Le Conseil départemental aux côtés de l'association des Restaurants du Cœur pour l'inauguration de leurs locaux à Thonon-les-Bains

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie, chef de file de l'action sociale et médico-sociale, accompagne et soutient les associations dans la mise en œuvre de leurs actions et dans leur développement. L'association « Les Restaurants du Cœur » se consacre à la distribution alimentaire sur l'ensemble du territoire. Afin d'accueillir les bénéficiaires dans de meilleures conditions, le Conseil départemental a acquis des locaux, à hauteur de 680 000 €, pour une mise à disposition en partie à l'association. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Nicolas Rubin, 1^{er} Vice-président délégué à l'administration générale, au sport et à l'aménagement du territoire, ainsi que Patricia Mahut et Richard Baud, Conseillers départementaux du Canton de Thonon-les-Bains, ont inauguré lundi 25 septembre les locaux, en présence de Chantal Pachoud, Responsable de l'antenne de Thonon-les-Bains.

Les Restaurants du Cœur en Haute-Savoie :

- > créé en 1987
- > 450 bénévoles et 2 salariés à temps partiel
- > 6 centres fixes : Annecy, Annemasse, Rumilly, Cluses, Thonon-les-Bains, Faverges-Seythenex
- > 3 centres mobiles grâce à des camions itinérants
- > En 2023, 8 350 haut-savoyards ont été accueillis et 885 000 repas et colis ont été remis aux bénéficiaires.

L'association Les Restaurants du Cœur met en place, dans différents centres répartis sur le territoire de la Haute-Savoie, la distribution des produits alimentaires et d'hygiène en faveur des personnes démunies. Suivant les centres, elle offre des repas chauds, midi et soir. Egalement, elle propose diverses aides à la personne : mise à disposition de vestiaires, aide à la recherche d'emploi, orientation pour de l'aide juridique et médicale, accompagnement de projets de micro-crédit permettant la réinsertion, aide aux familles pour les vacances, organisation d'ateliers et d'activités, cours de français...

Située dans des locaux devenus trop étroits, l'association était à la recherche d'un nouveau centre pour l'antenne de Thonon-les-Bains. Ainsi, en mai dernier, le Conseil départemental a voté, en commission permanente, l'acquisition de locaux, pour un montant de 680 000 €, qui seront utilisés en partie par l'association.

Les locaux, d'une surface de 540 m², comprennent :

- Au rez-de-chaussée : un magasin, des toilettes doubles hommes/femmes séparées avec deux lavabos et un vestiaire, un local de stockage, un local atelier et conférence, une zone de stockage extérieure, un hall avec les locaux techniques.
- Au 1^{er} étage : cinq bureaux, une grande salle de conférence, un grand local d'archivage ou de stockage, des sanitaires avec un vestiaire.

L'association pourra ainsi développer ses missions portées en faveur de l'inclusion sociale et de la solidarité à l'égard des plus démunis, s'inscrivant en complémentarité et en cohérence avec la politique menée par le Conseil départemental.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Célia PICARD
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GUILLEMAIN
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
@htesavoiepresse